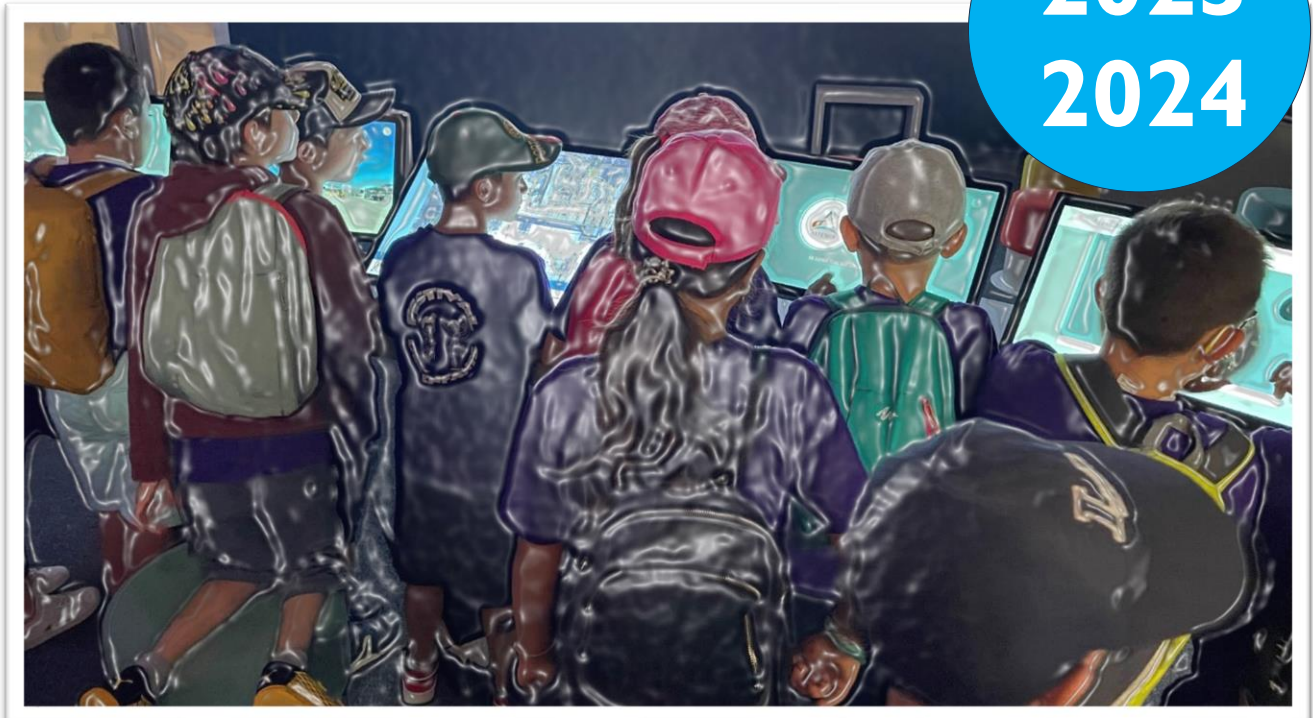


ALSH VERNIOLLE

PROJET PEDAGOGIQUE

2023
2024



ALSH Verniolle – Groupe scolaire Herminia Munoz 09340 Verniolle
05.61.69.78.50 alshverniolle@francasfoix.fr

SOMMAIRE

Dernière mise à jour 23/01/2024

I. Présentation de l'association.....	3
• Historique.....	3
• Projet éducatif.....	5
• Rôles et missions des différents acteurs	5
• Projet pédagogique.....	8
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association	8
• Budget général.....	13
II. Présentation de l'équipe pédagogique.....	14
• Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	14
• L'accueil des enfants en situation de handicap.....	14
• Les locaux.....	15
III. Déroulement d'une journée	16
• Organisation du temps repas.....	18
• Analyse de situation liée aux petites vacances.....	19
• Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions.....	20
IV. Activités	22
V. Evaluation	23
VI. Communication.....	24

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

A ce jour notre association gère

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**



- **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

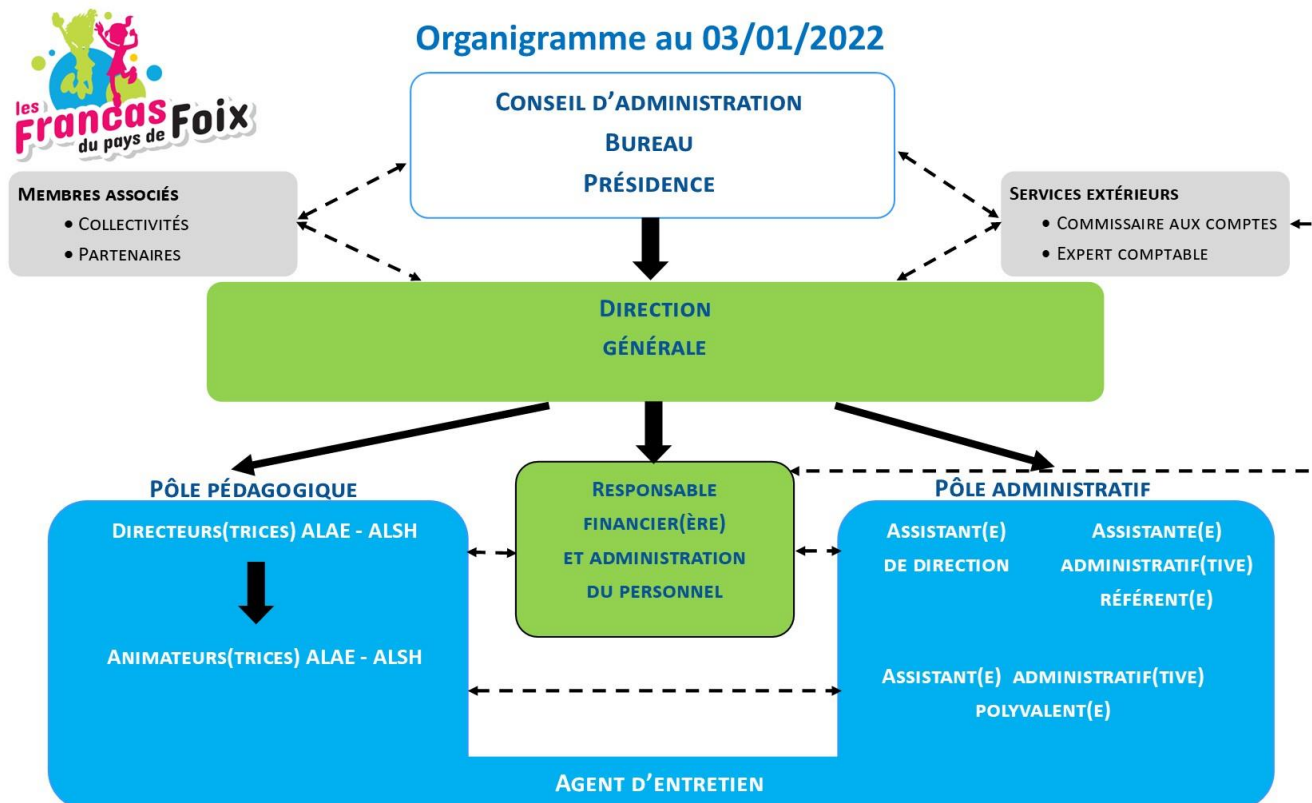
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président et d'une vice-présidente**
- **D'une trésorière**
- **D'une secrétaire**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



➔ Lien hiérarchique ↔ Interaction

- **D'une directrice générale**, Pascale BLAZY
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

Rôles et missions des directeurs :

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Pédagogie

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association ;

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs :

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.

- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

- **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE

Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... »

« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

La citoyenneté : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

Le respect de soi, des autres et de l'environnement : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

La cohésion de groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE.

« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN D'UN GROUPE

- S'exprimer à l'oral.
- Prendre la parole devant un public.
- Prendre part à un débat, exposer son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres.
- Négocier, argumenter et faire des choix.
- Favoriser la mixité dans toutes les activités.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse... les enfants se produisent devant les parents et les copains ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice...

- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE et de l'ALSH ;
- Sensibiliser les enfants au civisme sur internet pour les CM (formation d'animateurs sur l'éducation numérique par La ligue de l'enseignement) ;
- Divers ateliers sportifs au cours desquels la mixité est favorisée (tennis, boxe, pêche, tournoi de foot interALAE, jeux collectifs...) ;
- Réalisation de productions citoyennes (représentation de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants).
- Journées activités partagées sur les ALSH entre les moins de 6 ans et les plus de 6 ans pour mieux préparer le changement de groupe d'âges et de structure ;
- Partenariat Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Partenariat avec le CIDFF : mise en place d'activités sur le thème de l'égalité fille/garçon, débats et échanges autour du spectacle "Rose ou bleu" sur la thématique ;
- Ateliers autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable (tri des déchets (en partenariat avec les Francas de l'Ariège et le Smectom), sensibilisation à la faune et à la flore, fabrication d'objets en récup', activités autour des saisons, jardinage...) ;
- Mise en place d'interALAE et d'interALSH autour d'activités diverses ;
- Mise en place de tutorats d'entraide entre les grands et les petits au cours des activités
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine... les enfants s'expriment...

IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE

Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Projets d'enfants : interALAE football, réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, « C'est moi qui décide ! » : les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été) ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les 2 mois pour la prise de décisions collectives ;
- Elaboration d'un menu pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cantine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République, organisation d'une rencontre avec Madame le maire de Verniolle ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités et l'association des commerçants ; Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades hebdomadaires ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Grand jeu "rallye photos" dans les rues de Varilhes avec les commerçants ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;
- Participation au Festival "Graines de mômes" et à la journée mondiale de l'eau (SMDEA)

- Participation au collectif d'organisation du Carnaval à Foix, animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes
- Participation à la Fête du Jeu organisée par L'agglo Foix-Varilhes sur le thème de l'histoire...

DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE

- Permettre de vivre les relations en toute quiétude.
- Développer le lien intergénérationnel.
- Prendre en compte la différence.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Mise en place de projets intergénérationnels avec les EHPAD du territoire (Foix et Verniolle), la résidence Bleu Printemps de Varilhes, l'accueil de jour de l'EHPAD de Foix, les Centres Communaux d'Action Sociale de Foix, de Montgailhard et de St-Paul-de-Jarrat : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, lotos...
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) ... collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Accueil d'enfants de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) et de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Elémentaire Autisme) : proposition d'activités qui permettent aux enfants ayant des troubles du spectre autistique de s'intégrer ;
- Intégration au sein de l'équipe d'animation d'une stagiaire ATSEM malentendante en contrat d'apprentissage avec la mairie de Montgailhard ;
- Participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Echanges avec des membres du Conseil citoyen autour du projet sur "La ville de Foix avant et maintenant". Réalisation de photos et participation à l'exposition ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec l'association de quartier (Cadirac - Foix) ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation à Octobre Rose en partenariat avec le FLAEC et les associations de la commune de Montgailhard.

Orientation éducative commune sur le temps périscolaire

Continuité du partenariat entre les équipes d'animation et les équipes éducatives pour renforcer le lien existant afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (échanges sur nos projets sur des temps formels et informels, sur nos fonctionnements, sur les enfants, sur des problématiques rencontrées et partagées et travail en commun sur des règles de vie communes, mutualisation de matériel pédagogique et sportif...).

Cette collaboration entre les différents partenaires pourra déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques menées en partenariat sur le temps des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et sur le temps des ALAE en lien avec le projet d'école, le projet pédagogique et les projets éducatifs de territoires.

Orientations pédagogiques communes sur les temps ALAE/ALSH

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures. Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et de leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
 - Participation à l'organisation du 11^{ème} Festival des enfants (samedi 15 juin 2024). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'enfants).
 - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE/ALSH.
 - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques).
 - Continuité de partenariats : Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Sur le temps ALAE, ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils sont animés par nos équipes, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités par des prestataires, par des parents bénévoles... afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
 - Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération de Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglo Foix-Varilhes.

Nouvelle orientation pédagogique « Éducation à la citoyenneté et au respect de la laïcité »

- Projet commun pour toutes les structures :

Durant toute l'année, nous voyagerons « **Aux couleurs des Jeux Olympiques** ». Cette thématique sera bien sûr l'occasion de découvrir des disciplines sportives des J.O., mais aussi et surtout de véhiculer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme (le respect, l'excellence, l'amitié, l'égalité, l'inspiration, le courage, la solidarité...). Elle sera également un moyen d'aborder la citoyenneté sous un angle ludique.

Ce fil conducteur permettra d'aller plus loin dans la compréhension de l'actualité et du monde qui nous entoure.

Une flamme olympique, fabriquée par les enfants de l'ALAE des mercredis, voyagera de structures en structures (ALAE/ALSH) pour finir son périple au Festival des enfants, le samedi 15 juin 2024.

Nous associerons également à ce projet les équipes enseignantes, les parents et les associations sportives et culturelles locales.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



II. Présentation de l'équipe pédagogique

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
HERVEZ Maxime	Directeur référent	DEJEPS
NOLASCO Cindy	Directrice	BPJEPS loisirs tout public
REDONDO Roberto	Directeur	BAFD en cours

L'équipe d'animation est composée de trois directeurs diplômés, d'animateurs permanents diplômés, d'animateurs saisonniers et d'animateurs stagiaires.

● **Fonctionnement de l'accueil de loisirs**

L'accueil de loisirs de Verniolle est mis en place par L'agglo Foix-Varilhes. Il est organisé par notre association et accueille sur les périodes de vacances, dans les locaux de l'école de Verniolle, les enfants âgés de 6 à 11 ans (GS/CM2).

● **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme);
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.

- **Les locaux**

Différents espaces

Dans l'ALAE

- Espace sportif à l'extérieur ;
- 1 grande salle d'activités divisible en deux (1 salle d'expression, motricité, ...) qui sert d'accueil ;
- 1 salle d'activité (jeux de société, dessin...);
- Bibliothèque ;
- Sanitaires.

Dans l'école

- Sanitaires de l'école (au besoin) ;
- 2 salles dans l'école (si besoin).

Pour l'équipe

- Bureau directrice ALAE ;
- Local ménage ;
- Local rangement dans l'ancienne école ;
- Une salle de l'école pour le temps de pause.

La restauration est assurée dans les locaux de la cantine municipale, non attenante à l'accueil de loisirs (environ 50 mètres).

Une salle de restauration

Les repas seront préparés par un cuisinier municipal à la cuisine centrale de Verniolle. Les régimes alimentaires sans porc, sans viande et végétarien ainsi que les allergies sont pris en compte.

Stockage du matériel :

Depuis avril 2019, le choix est fait de mutualiser le matériel ALSH avec celui de l'ALAE, notamment le mobilier et l'équipement lourd.

Des temps directeurs-directrice ont permis d'organiser cette mise en commun, notamment par la mise en place de règles et d'une armoire privative pour du matériel spécifique. Tout le matériel nécessaire est stocké dans des armoires situées dans les salles d'activités.

Deux pharmacies sont à disposition ainsi qu'une réserve de produits de premiers soins à disposition au bureau administratif.

Elles doivent être contrôlées tous les jours.

Tous les soins donnés et plaintes sont consignés sur la fiche prévue à cet effet.

Sur chaque planche d'appel se trouve une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins et les plaintes des enfants au fur et à mesure de la journée.

III. Déroutement d'une journée

▪ 7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN

Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille au portail extérieur les enfants et les parents, il demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (si autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et, si nécessaire, note des observations.

Le directeur dirige l'enfant, l'animateur responsable de l'accueil le réceptionne. L'enfant se lave les mains dès son arrivée.

Arrivée échelonnée des autres animateurs qui ont un rôle de présence active et proposent des petites activités simples, jeux libres, lecture d'histoires, jeux de société ... pas de jeux collectifs, sportifs jusqu'à 9h30 (à partir de 9h00 1 groupe d'enfants peut aller dans la cour avec un animateur). Penser à utiliser les autres salles en cas de grande affluence.

A partir de 9 heures, penser à la mise en place du matériel des ateliers.

▪ 9h30/10h00 : PRESENTATION DES ACTIVITES

Le directeur ou un animateur désigné fait l'appel, vérifie le pointage, le nom et le nombre d'enfants. Un temps d'échanges autour d'une problématique ou question peut être animé. Moment où les enfants peuvent s'exprimer librement.

Présentation des activités.

Rappel de la thématique et échanges.

▪ 10h00/11h40 : ACTIVITES

Après l'appel, différents ateliers sont proposés. Un petit jeu pourra être proposé pour fédérer tous les enfants et lancer une dynamique avant les activités. L'enfant choisit les activités. L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

- Penser à faire ranger le matériel après les activités.
- Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités.

Au vu des effectifs attendus il est judicieux de préparer soit des ateliers tournants soit des activités plus courtes et nombreuses pour maintenir la dynamique.

▪ 11H30

Le directeur (ou un animateur désigné) va mettre la table à la cantine avec un groupe d'enfants. Les enfants qui participent à cette activité sont « sensibilisés à l'hygiène alimentaire et aux risques sanitaires. Ils agissent sous la responsabilité du directeur qui veille au lavage des mains, au sens de circulation dans la réserve ainsi qu'à l'aspect éducatif de ce temps.

▪ 11h30/12h00 : AVANT LE REPAS

Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine, temps libre, WC + lavage des mains. Il est possible d'utiliser les sanitaires des salles d'activités pour optimiser le temps. Si beaucoup d'enfants, faire laver les mains et toilettes dans les sanitaires de la cantine. Faire l'appel + prendre PAI + liste + penser à leur lire ou faire lire le menu.

▪ 12h00 : REPAS

Le directeur s'occupe de servir les repas. Il va chercher en cantine les plats. Il respecte le protocole en place.

Un responsable sera désigné à chaque table, lui seul sera autorisé à se lever pour aller chercher du pain ou de l'eau... Il pourra aussi vider les plats de sa table mais ne touchera pas aux objets pouvant se casser.

Le repas doit être un moment convivial, agréable et éducatif. L'animateur a un rôle pédagogique tant sur l'aspect alimentaire que dans la gestion de la vie quotidienne.

Les enfants ne sont pas autorisés à se lever pendant le repas sauf le responsable de table.

- 13h00/14h00 : TEMPS CALME

Pas de jeux sportifs/collectifs.

Différentes salles sont aménagées afin de proposer plusieurs activités calmes. Présence active des animateurs qui doivent surveiller et encadrer ce temps. (Ne pas laisser les enfants seuls, être vigilant aux échanges et discussions). Les groupes seront fait à la cantine pour optimiser la transition.

- 13h30/14h00 : ACCUEIL APRES-MIDI

L'accueil est fait par un animateur informé des modalités (même organisation que le matin).

- 14h00/16h00 : ACTIVITES

Après l'appel, présentation des différents ateliers. L'enfant choisit les activités. L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités. Penser à faire ranger le matériel après les activités.

- 16h00/16h30 : TEMPS LIBRE

Un animateur référent par groupe désigné par le directeur prépare le goûter, installe les bancs et les tables et vient chercher le goûter au bureau.

C'est lui qui s'occupe de faire le service, de débarrasser et de ranger.

- 16h30/17h00 : GOÛTER

Pendant le goûter, un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

- 17h00/18h30 : ACCUEIL DU SOIR

Départ échelonné des enfants. Le directeur accueille les parents au portail extérieur qui signalent leur présence en sonnant, il vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et décoche l'enfant.

Le directeur appelle l'enfant par talkie-walkie. Il prépare ses affaires sous la surveillance de l'animateur puis est remis aux parents.

Les autres animateurs, placés à des endroits stratégiques, ont un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer l'activité de l'après-midi, jeux de sociétés, jeux libres...

- Vérifier l'état des salles d'activités (rangement, propreté...).
- Avant de partir, penser à transmettre au directeur les infos concernant les enfants qu'il doit communiquer aux parents (même si déjà noté dans la case observation).

REGISTRE PHARMACIE : à compléter obligatoirement par l'animateur qui administre les soins (blessure, plainte, prise de médicaments...)

Tous les soins sont consignés sur la fiche pharmacie sur la planche d'appel.

Les pauses des animateurs peuvent intervenir en pleine activité. Prévu et anticipé en avance dès la mise en place des plannings, elles ne doivent pas perturber le bon déroulement de l'activité.

Penser à faire passer les informations utiles au moment du passage de relais.

- **Organisation du temps repas**

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. L'aspect ludique et la découverte des goûts notamment ne seront pas mis de côté pour autant. Une attitude bienveillante de la part des adultes garantira le bon déroulement du repas.

La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

11h30	Le directeur et un groupe d'enfants mettent la table dans le respect des consignes d'hygiène.
12h00	Repas. Les enfants entrent dans le calme. Les animateurs sont vigilants à la bonne installation. Le directeur amène les plats. Les enfants se servent seuls de l'eau et du pain. Ils se servent aussi dans le plat apporté à table par l'animateur. Après l'entrée et le plat chaud, les enfants débarrassent leur assiette dans le grand plat. Si le plat peut se casser l'animateur amène le grand plat sur la desserte sinon c'est le responsable de table qui s'en charge. A la demande du directeur, un animateur peut aider au service et au rangement en fin de service.
12h50	Fin du repas, des enfants peuvent se laver les mains dans les sanitaires du réfectoire pour gagner en temps et en confort.

ENCADREMENT

Les animateurs mangent à table avec les enfants et veillent à ce que le temps du repas soit un moment éducatif et convivial.

Chaque animateur est responsable d'un nombre égal de table.

Si l'animateur doit s'occuper de plusieurs tables, il devra être installé de façon à ne pas tourner le dos aux autres tables dont il a la charge pour éviter de se lever toutes les cinq minutes pour faire en sorte « de réduire le son ».

L'équipe sera de concert pour faire appliquer et respecter les règles applicables pendant le temps repas.

Les animateurs peuvent aider au service pour permettre un service plus fluide, uniquement à la demande du directeur.

Organisation au moment du repas

L'entrée et le plat principal sont apportés sur le chariot par le directeur de l'ALSH

Après l'entrée et le plat principal

Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Si le plat peut se casser l'animateur amène le grand plat sur la desserte sinon c'est le responsable de table.

Après le plat principal

Les enfants vident les assiettes dans le plat, les empilent et mettent les couverts dans la corbeille à couverts.

Les assiettes sont ensuite amenées sur le chariot d'intendance par les animateurs ou responsable de table.

Après le dessert

Les enfants se lèvent et quittent le réfectoire.

Ne pas oublier de mettre une chaise sur chaque table occupée pendant le repas pour indiquer au personnel assurant le nettoyage les tables sales.

Le directeur s'occupe de débarrasser si nécessaire.

- **Analyse de situation liée aux petites vacances**

Analyse générale, public en lien avec les objectifs

Les enfants accueillis sur l'accueil de loisirs sont issus majoritairement de L'agglomération Foix-Varilhes, de milieux sociaux et culturels différents. 4 sites d'accueils ALSH sont proposés pour les vacances : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Les ALSH sont situés dans un territoire qui valorise son patrimoine (musées, aménagements, restauration de sites anciens, spectacles, tissu associatif très riche...). Ils sont également situés à proximité d'infrastructures sportives et culturelles.

Notre association est associée au Projet Educatif de Territoire de la commune et au Projet Educatif de Territoire de L'agglomération Foix-Varilhes. Sur le temps périscolaire, il y a un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole géré par la commune.

L'accueil des enfants à partir de l'âge de 6 ans engendre une augmentation des effectifs ainsi qu'un plus grand écart d'âge entre les enfants accueillis. On constate aussi que les enfants qui arrivent le font par groupe, avec bien souvent un passif. Ainsi on peut se retrouver avec des histoires à gérer ou des problématiques qui n'ont pas d'origines à l'ALSH mais dont les conclusions peuvent avoir des impacts sur le public.

Également, on peut constater une diminution du temps de concentration et des enfants qui se lassent plus rapidement. Tout en étant pro participation il deviennent exigeants, apprécient le changement et la nouveauté. Le rythme de la journée influe également sur la dynamique de groupe.

Constat

Pour donner suite à cette analyse, nous souhaitons mettre l'accent sur la prise en compte du rythme de l'enfant dans son ensemble (biologique et individuel). Nous devons rester vigilants au bien-être

et à l'écoute de chacun afin de leur permettre de s'épanouir et de devenir autonome. L'équipe doit mettre en place des outils et des espaces pour permettre aux enfants de s'exprimer.

Nous souhaitons également faire découvrir aux enfants différents sites, les richesses de leur territoire et leur permettre de se rencontrer autour de projets communs. Créer du lien devient une évidence pour avoir envie de construire pour son territoire

Afin de remédier au mieux aux nouvelles problématiques liées au comportement de certains enfants, il semble judicieux d'adopter une vigilance et une attention particulière sur ces « cas » pour éviter l'escalade. Une communication avec les familles pour faire retour est à mettre en place. L'augmentation de la jauge d'accueil et l'abaissement de l'âge d'accueil devront donner lieu à une réflexion sur l'organisation et le déroulement de la journée. Il faudra créer du rythme dans la journée et étudier les ateliers tournants pour répondre aux besoins des enfants à « switcher » régulièrement.

Le travail engagé avec l'ALSH de Varilhes pour la mise en place de passerelles avec des enfants de 5 ans qui viendront bientôt à Verniolle doit être continué car il favorise la transition et la construction de repères structurants pour les enfants qui faciliteront leur arrivée sur l'ALSH de Verniolle.

- **Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions**

L'équipe a choisi cette année de poursuivre le travail engagé l'an passé autour de la découverte du patrimoine et du vivre ensemble, objectifs plus que jamais d'actualité. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (l'environnement, l'autonomie...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif de Territoire.

Cette année, c'est autour des Jeux Olympiques que se retrouveront les 4 ALSH. Cette thématique nous permettra d'atteindre nos objectifs, de découvrir des disciplines sportives des JO, mais aussi et surtout de véhiculer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme (le respect, l'excellence, l'amitié, l'égalité, l'inspiration, le courage, ...). Elle sera également un moyen d'aborder la citoyenneté dans nos structures sous un angle ludique. Elle permettra d'aller plus loin dans la compréhension de l'actualité et du monde qui nous entoure liée ou pas à l'évènement.

Nous pourrions élargir nos projets et ainsi ne pas faire que du sport (ex : les symboles des J.O., les pays, l'histoire, les traditions...).

Un échancier créera des moments forts pour garder la dynamique et « faire vivre » les J.O.

L'occasion pour les équipes de proposer des activités pédagogiques, ludiques, originales et innovantes pour permettre aux enfants de devenir les citoyens de demain, être émancipés et respectueux des autres et de leur environnement.

Les 4 ALSH se retrouveront une fois par période à la salle omnisport de Ferrières afin de partager un temps de vie, de permettre aux enfants de se rencontrer. Une occasion pour les enfants de valoriser une activité, de créer du lien ou de partager un projet.

Formée à l'accompagnement de projet d'enfants, l'équipe d'animation porte une attention particulière à la place laissée aux enfants dans le fonctionnement global de la structure.

Afin de rendre les enfants autonomes et acteurs de leurs vacances, ils sont intégrés au maximum dans la vie de l'accueil de loisirs, du choix de certaines activités en passant par la construction de grands jeux ou de pièces de théâtres ou encore la mise en place de règles de vie ou de décisions collectives.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Permettre à l'enfant de réellement s'impliquer dans la vie de l'ALSH, de la commune, du territoire.	<p>Favoriser la découverte du territoire.</p> <p>Permettre à l'enfant de s'exprimer.</p> <p>S'impliquer sur le territoire.</p>	<p>Balades ; Partenariats ; Sorties, visites.</p> <p>Groupe de parole ; Découverte des moyens d'expression (théâtre, danse, marionnettes...) ; Moments dédiés et formalisés ; Blog des enfants.</p> <p>Réalisation des plannings d'activités ; Participation au festival « Feuilles d'automne » ; Réflexion autour de la gestion des déchets ; Echange direct avec les collectivités ; EHPAD.</p>
Favoriser le vivre ensemble et développer des attitudes solidaires.	<p>S'approprier des techniques d'échanges et de remédiations.</p> <p>Agir pour les autres et pour soi.</p> <p>Respecter le rythme de chacun en fonction de son âge et de ses capacités.</p>	<p>Les temps de regroupement où la parole est libre. Ecrire et afficher les règles de vie. Bilans après activités. Mise en place de responsables.</p> <p>Courant de pensée positive. Grand jeu du vendredi. Participation au « Festival des enfants ». Participation au « Festival feuilles d'automne ». interALSH Rencontre avec des résidents de l'EHPAD.</p> <p>Proposer des jeux adaptés pour grands/petits. Adapter différents temps quotidiens en fonction des âges. Le respect du rythme de chacun. Favoriser l'interaction entre tous. Simplifier la transitions Varilhes /Verniolle en travaillant entre équipe pour une harmonisation des pratiques (affichage commun, degré d'autonomie, passerelles...).</p>

IV. Activités

Elles devront permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement qui ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



V. Evaluation

Chaque animateur devra pour chaque projet compléter la fiche « Projet d'activité » ainsi que le bilan. Elle permettra un bilan d'équipe plus riche et une réelle évaluation des objectifs. Celles-ci seront rangées dans un classeur afin de permettre le suivi des projets au quotidien.

Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).

Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglo Foix-Varilhes et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<p>Permettre à l'enfant de réellement s'impliquer dans la vie de l'ALSH, de la commune, du territoire</p> <p>Permettre à l'enfant de découvrir et comprendre les mécanismes en marche, apprendre à apprécier et connaître pour avoir des attitudes citoyennes et en comprendre l'intérêt, lui permettre d'agir en connaissance et non par défaut, voir l'alternatif.</p>	<p>Favoriser la découverte du territoire.</p> <p>Permettre à l'enfant de s'exprimer.</p> <p>S'impliquer sur le territoire.</p>	<p>Découvrir les lieux proches (déplacements à pied).</p> <p>L'enfant exprime un souhait, une idée, un ressenti.</p> <p>Les enfants font vivre le territoire.</p>	<p>4 sorties/partenariats ont eu lieu. 3 activités partenariales. Les enfants reviennent sur les lieux avec la famille.</p> <p>Tous les enfants prennent la parole pendant le bilan. 80% des enfants participent au groupe de parole chaque semaine.</p> <p>12 enfants ont proposé une animation au « Festival feuilles d'automne ». Tous les enfants ont participé à un atelier au « Festival feuilles d'automne ». Participation à une animation de la ville</p>
<p>Favoriser le vivre ensemble et développer des attitudes solidaires.</p>	<p>S'approprier des techniques d'échanges et de remédiations. Agir pour les autres et pour soi</p>	<p>Les enfants trouvent leurs solutions.</p>	<p>Les animateurs sont moins sollicités dans la gestion de conflits. 2 propositions de remédiation/semaine. Des « enfants responsables » sont désignés sur chaque période Un grand jeu/semaine est réalisé par les enfants pour les enfants. Un stand est mis en place pour le « Festival feuilles d'automne ». Au moins 1 action « solidaire » mise en place envers un autre public.</p>

VI. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'association. L'accueil physique joue un rôle important dans cette dynamique.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALSH, Festival des enfants...

Un temps d'échange/d'accueil avec la famille est mis en place par le directeur de l'accueil de loisirs pour chaque inscription d'un nouvel enfant, avant la première fréquentation.

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux-ci seront établis et communiqués.

